



Recevoir les dernières actualités ?

Se connecter

Non merci

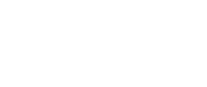
Oui

Publicité

Accueil Info Info Angers Les trottinettes électriques vont être interdites dans une partie du centre-ville d'Angers

Mardi 30 juin 2026 17:25

Les trottinettes électriques vont être interdites dans une partie du centre-ville d'Angers



La circulation des trottinettes électriques sera désormais interdite en centre-ville, dans les rues piétonnes. © Getty Images/Stockphoto

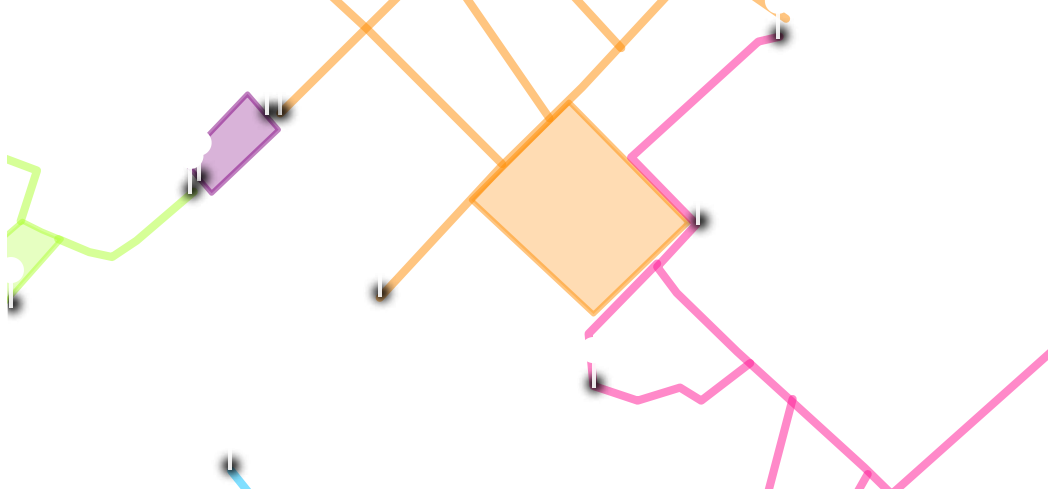
Publicité

La réglementation sur la circulation des trottinettes se durcit à Angers. Ce mardi 30 juin 2026, la Ville a annoncé prendre un arrêté interdisant la circulation des Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), sur les axes de la zone piétonne du centre-ville. Il devrait être mis en place au 1er septembre.

À partir du 1^{er} septembre 2026, les trottinettes électriques n'auront plus le droit de circuler sur le plateau piétonnier de la ville d'Angers. L'annonce a été faite ce mardi 30 juin 2026, par l'adjoint à la sécurité Anthony Lusson. Un arrêté sera pris à la rentrée, et concernera les Engins de déplacement personnel motorisés (EDPM).

Des comportements dangereux

« Le plateau piétonnier, il est fait pour les piétons, a rappelé l' élu. En cas d'infraction constatée par la police municipale ou nationale, l'amende peut monter jusqu'à 150 €. »



[Voir en plein écran](#)

La municipalité justifie son choix par l'évolution des pratiques des utilisateurs. « Il y a six ans, les Angevins demandaient plus de place pour les vélos. Aujourd'hui, le plus vulnérable, c'est devenu le piéton », pointe Anthony Lusson.

« La rue Lenepveu n'est pas une autoroute et la rue Saint-Aubin, n'est pas une rampe de lancement, a expliqué l' élu à la sécurité. Il y a certains comportements qui mettent en danger les piétons et nuisent à l'attractivité commerciale du centre-ville. »

Pendant les deux mois d'été, une phase de pédagogie va être mise en place pour anticiper la rentrée et sensibiliser les utilisateurs. Pour rappel, le conseil municipal vient de voter ce lundi 29 juin au soir, l'instauration d'une facturation de 135 € lorsque la trottinette est placée à la fourrière.

Julie Echard Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Angers

Donnez votre avis

Abonnez-vous 1^{er} mois offert Acheter le journal du jour

Les avis des internautes

* Votre commentaire...

* Votre email

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation et de la politique de données personnelles.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. En savoir plus

Publicité

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Angers

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Com pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Publicité

Exprimez-vous !

Débat. Coupe du monde 2026 : quelle équipe remportera la compétition selon vous ?

L'info en continu

Appel à témoignages. Vous avez...

30/06/26 - 17:32

« J'ai eu des collègues en...

30/06/26 - 17:29

Les trottinettes électriques...

30/06/26 - 17:25

Le Courrier de l'Ouest propose...

30/06/26 - 17:22

Photos à caractère sexuel,...

30/06/26 - 17:13

Toute l'info en continu

Publicité

Infos les + lues

N°1 Un corps retrouvé dans la Loire en Maine-et-Loire :...

N°2 Une tornade frappe le Maine-et-Loire en plein épisode...

N°3 Panne de courant à Angers : de nombreux foyers privés...

N°4 Les flammes ravagent la toiture d'une habitation dans...

N°5 Un homme sans abri retrouvé mort dans un square en...

Quiz et jeux

Quiz : tout savoir sur les chats !

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces livres à partir de leur résumé ?

Quiz. Saurez-vous reconnaître ces animaux en photo ?

Tous les quiz

Publicité

SITES OUEST-FRANCE

- Ouest-France
- Annonces voiture occasion
- Ouest-France Immo
- Ouest-France Emploi
- Ouest-France Solidarité

SERVICES

- Incubateur OFF7
- Comparateur Assurances
- Infocale
- Bons plans Ouest-France
- Commerces Ouest-France
- Comparateur de produits
- Codes promo
- Modifier mes choix de cookies
- Gérer le service Utiq

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Toute l'info de votre région
- Infos sportives
- Guide restaurants
- Sorties Ciné
- Sorties
- Jeux concours
- Le Magazine
- Prévisions météo
- Infos pratiques



Les applications mobiles du groupe SIPA Ouest-France disponibles en téléchargement